

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA FPT DU 29 SEPTEMBRE 2009**

Le Bureau du Conseil supérieur s'est réuni le 29 septembre. Cette réunion avait pour objectif de fixer l'ordre du jour de la séance plénière du 28 octobre prochain, au cours de laquelle seront examinés trois textes, à savoir :

- Le projet de décret pris pour l'application dans la Fonction publique et le secteur public et portant sur le régime de maintien en activité des fonctionnaires appartenant à des corps ou cadres d'emplois classés en service actifs
- Le rapport annuel FIPHFP 2007
- Le projet de décret modifiant le code de la défense – ce dernier est relatif au transfert du ministre de la défense vers le ministre de l'intérieur de la compétence, à l'égard du personnel militaire de la gendarmerie nationale, en matière de détachement aux fins d'intégration dans un corps de la Fonction publique territoriale (sans réussite préalable à un concours) et le détachement et classement dans l'échelon des lauréats d'un concours d'accès à la Fonction publique.

Le Bureau a également procédé à la mise en place du groupe de travail commun à l'ensemble des formations et qui traitera de la question de la Précarité.

Enfin, notre collègue Serge BOESCH, qui siège à la Formation spécialisée 3, m'avait sensibilisé au fait qu'il y a urgence à mettre en place un groupe de travail qui doit faire des propositions sur l'évolution de la catégorie B.

De ce fait, j'ai demandé au cours de la réunion que ce groupe se mette au travail, dans les meilleurs délais, dans la mesure où la réflexion est largement engagée à la Fonction publique hospitalière et pratiquement achevée à la Fonction publique d'Etat.

La DGCL a répondu en souhaitant, dans un premier temps, attendre la publication du décret de réforme de la catégorie B concernant l'Etat avant d'engager une discussion pour la Fonction publique territoriale.

Appuyé par d'autres collègues, j'ai néanmoins insisté pour que la réflexion de la Fonction publique territoriale démarre immédiatement, argumentant le fait que la Fonction publique territoriale est majeure et qu'il n'est pas utopique de penser qu'elle est capable de faire des propositions intéressantes et pertinentes, sans toujours « coller » à l'Etat.

Le Président du Conseil supérieur a rejoint également mes arguments et le groupe de travail doit donc démarrer dans les prochains jours. Une date a d'ores et déjà été fixée.

Je pense que c'est là une bonne chose, d'autant plus que Serge BOESCH a déjà largement travaillé sur ce sujet avec un certain nombre de collègues.

Amicalement à vous,

A. BREINING  
Président **FA-FPT**